

## C'EST LE DIT D'ARISTOTLE.

Aristotles a Alixandre  
Enseigne et si li fait entendre  
En son livre versefié<sup>1</sup>,  
4 Enz el premier quaier lié,  
Conment il doit el siecle vivre.  
Et Rutebués l'a trait dou livre.  
« De tes barons croi le consoil,  
8 Ce te loz je bien et consoil.  
Ja serf de deus langues n'ameir,  
Qu'il porte le miel et l'ameir.  
N'essaucier home que ne doies,  
12 Et par cest exemple le voies  
C'uns ruissiaux acreüz de pluie  
Sort plus de roit et torne en fuie  
Que ne fait l'iaue qui decourt :  
16 Ausi fel essauciez en court  
Est plus crueuz et plus vilains  
Que n'est ne cuens ne chatelains  
Qui sont riche d'anceserie<sup>2</sup>.  
20 Si<sup>3</sup> te pri por sainte Marie<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> 3-4. Dans l'*Alexandrède* de Gautier DE CHÂTILLON, l. I, v. 81 ss. Voir Notice. Cf. Edmond FARAL (*Neophilologus*, t. XXXI, 1947, pp. 100-103).

<sup>2</sup> 7-19. Cf. *Alexandrède*, I,

85 Consultor procerum, servos contemne bilingues  
Et nequam ; nec quos humiles Natura jacere  
Praecipit exalta. Nam qui pluvialibus undis  
Intumuit torrens fluit acrior amne perenni :  
Sic, partis opibus et honoris culmine, servus  
90 In dominum surgens truculentior aspide surda  
Obturat precibus aures, mansuescere nescit.

L'idée vient de CLAUDIEN, *In Entr.*, I, 181 (« Asperius nihil est humili cum surgit in altum ») : texte cité par plusieurs auteurs (Walter MAP, *De nugis surialium*, cap. X, édit. James, p. 7, etc.). Sur le même thème, voir Robert DE BLOIS, *Enseignement des princes*, v. 1137-1262.

<sup>3</sup> Le sens adversatif de *Si* est garanti par le *tamen* du latin (v. 92).

<sup>4</sup> 20-26 et 32-43. Cf. *Alexandrède*, I,

92 Non tamen id prohibet rations calculus ut non  
Exaltare velis, si quos insignit honestas,  
Quos morum sublimat apex, licet ampla facultas  
95 Et patriae desit et gloria sanguinis alti.  
Nam, si vera loquar, auferre pecunia mores,  
Non afferre solet ; etenim inter cetera noctis  
Monstriparae nihil est corruptius isto.  
Quem vero morum, rerum non copia ditat,  
100 Quem virtus extollit, habet quod praeferat auro,  
Qui patriae vitium redimat, quod conferat illi

Se tu voiz home qui le vaille,  
 Garde qu'a ton bienfait ne faille ;  
 N'i prent ja garde a parentei,  
 24 C'om voit de teux a grant plantei  
 Qui sont de bone gent estrait  
 Dont on asseiz de mal retrait.  
 « Jadiz ot en Egypte un roi<sup>5</sup>  
 28 Sage, large, de grant erroi,  
 Liez et joians, haitiez et baux,  
 Et ses fils fu povres ribaux  
 Et conquist asseiz anemis.  
 32 Puis que Nature en l'ome a mis  
 Sens et valour et cortoisie,  
 Il est quites de vilonie.  
 Tex est li hons com il se fait.  
 36 Uns homs son lignage refait,  
 Et uns autres lou sien depiece.  
 Je ne porroie croire a piece  
 Que cil ne fust droiz gentiz hom  
 40 Qui fausetei et traïson  
 Heit et eschue, et honeur ainme ;  
 Ou je ne sai pas qui s'en clainme  
 Jentil ne vilain autrement.  
 44 Or n'i a plus, je te demant  
 En don que tu ainmes preudoume,  
 Car de tout bien est ce la some.  
 « Hom puet bien regneir une piece  
 48 Par faucetei avant c'om chiece,  
 Et plus qui plus seit de barat ;  
 Mais il covient qu'il se barat  
 Li meïsmes, que qu'il i mete ;  
 52 Ne jamais nuns ne s'entremete  
 De bareteir, que il ne sache  
 Que baraz li rendra la vache<sup>6</sup>.

---

Et genus et formam. Virtus non quaeritur extra :  
 Non eget externis qui moribus intus abundat.  
 Nobilitas sola est animum quae moribus ornat.

Le thème que la noblesse n'est pas affaire de naissance, venu de Salluste (*Jugurtha*, discours de Marius) et de Juvénal (satire VIII) a été repris d'après eux dans le *Moralium dogma philosophorum*, III, B (Édit J. Holmberg, pp. 54-55). Il a été largement orchestré par Jean de Meung, *Rose*, v. 18589-896 (voir la série des textes réunis à ce propos par E. Langlois, notes aux vers 18595-600, 18607 ss., 18609-12, 18615-16). Il apparaît en de nombreux proverbes (Werner, aux incipit *nobilis* et *nobilitas*). Une liste d'autres textes a été donnée pour les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles par A. Långfors, *Fauvel*, note aux vers 1089 ss.

<sup>5</sup> 27-31. Nous ignorons l'objet de cette allusion, dont le sens n'est d'ailleurs pas clair, à cause du v. 31, laudatif de façon inattendue.

<sup>6</sup> Allusion probable à quelque conte.

« Se tu iez de querele juges<sup>7</sup>,  
 56 Garde que tu si a droit<sup>8</sup> juges  
 Que tu n'en faces a reprandre.  
 Juge le droit sans l'autrui prandre<sup>9</sup> :  
 Juges qui prent n'est pas jugerres,  
 60 Ainz est jugiez a estre lerres<sup>10</sup>.  
 « Et se il te covient doneir<sup>11</sup>,  
 Je ne t'i vuel plus sarmoneir :  
 Au doneir done en teil meniere  
 64 Que miex vaille la bele chiere  
 Que feras, au doneir le don,  
 Que li dons : car ce fait preudom.  
 « Qui at les bones mours el cuer  
 68 Les euvres moustrent<sup>12</sup> par defuer.  
 Seule noblesce franche et sage  
 Emplit de tout bien le corage  
 Dou preudoume loiaul et fin ;  
 72 Ses biens le moinne a boenne fin.  
 Au mauvais pert sa mauvistiez :  
 Tout adés fait le deshaitiez  
 Quant il voit preudoume venir.  
 76 Et ce si nos fait retenir<sup>13</sup>  
 C'on doit<sup>14</sup> connoistre boens et maus  
 Et deseveir les boens des faus.  
 « Murs ne arme ne puet deffendre<sup>15</sup>

<sup>7</sup> 55-60. Cf. *Alexandréide*, I,

150 Si lis inciderit, te iudice, dirige libram  
 Iudicii, nec flectat amor, nec munera palpent,  
 Nec moveat stabilem personae acceptio mentem.  
 Muneris arguitur accepti censor iniquus ;  
 Munus enim a norme recti distorquet acumen  
 Iudicis et tetra involvit caligine mentem.  
 Cum semel obtinuit vitiorum mater in aula  
 Pestis avaritiae, quae sola incarcerat omnes  
 Virtutum species, spreto moderamine juris,  
 Curritur in facinus nec leges curia curat.

<sup>8</sup> *a droit*, « selon la justice ».

<sup>9</sup> *sans l'autrui prandre*, « sans prendre le bien d'autrui », « sans te laisser corrompre ».

<sup>10</sup> « Considéré comme un larron ».

<sup>11</sup> 61-66. Sur ce thème, nombreuses maximes (Werner, F 71, N 86, 196 ; Morawski, n° 1629 ; etc.). Cf. T 79-82.

<sup>12</sup> *moustrent* dans C ; *mostre* dans H. Les deux leçons se défendent dans le contexte, le v. 67 étant selon l'une complétement, selon l'autre sujet de *moustrer*. Noter toutefois que, dans un passage analogue de AT (v. 453-454), le verbe est au singulier, et nécessairement.

<sup>13</sup> *souvenir*, leçon du ms. H, est préférable pour le sens et pour la rime.

<sup>14</sup> La leçon de H (*puet* au lieu de *doit*) est meilleure. Le sens est, en effet, que, d'après ce qui précède (v. 67-75), on peut distinguer entre bons et mauvais.

<sup>15</sup> 79-80. Cf. *Alexandréide*, I,

156 Non opus est vallo, quos dextera dapsilis ambit...

- 80 Roi qu'a doneir ne vuet entendre.  
 Rois n'a mestier de forteresce  
 Qui a le cuer plain de largesse.  
 Hauz hom ne puet avoir nul vice
- 84 Qui tant li griet conme avarice.  
 A Dieu te coumant qui te gart.  
 Prent bien a ces choses regart. »

*Explicit.*

*Manuscripts* : C, fol. 3<sup>a</sup> ; H, fol. 92.

*Texte et graphie de C.*

*Division en alinéas de C.*

*Titre manque dans H.*

2 H E. son tens a despendre — 3 C versie — 5 H C. len d. — 6 H Et. I. clerç si la — 7 H De amis tiens c. — 8 H te lo ge — 10 H Qui p. — 13 H C' mq. — 14 H Cuert pl. — C pl. deroit — 15 H ne set lyaue quades cort — 16 *Ajouté en marge dans H* (Ainsinc f.) — 17 H Et pl. crius et — 19 H Qui est r. — 22 H a tout b. — 23 H Ne pren pas g. — 24 H Lan v. de cex a. — 25 H sont après gent — 26 H Dont lan as. — 28 C effroi ; H aroy — 29 H Preuz et — 30 C ces — 32 H l' mq. — 36 H h. .I. l. — 42 H q. je cl. — 45 H Un d. — 46 H Que de ton b. ce est la — 47-54 *rejetés plus loin dans H* — 60 H *ajoute* : Quant il le prent sanz achoison Je di quil va contre raison. — *Donne ensuite les vers 47-54* (47 Lan — 51 m. qui qui i — 54 li vandroit sa v.), *puis ajoute* : Se sevent justes et pecheors Baras conchie le tricheor — 61 H Et sil te — 62 H ne te v. — 66 H le don — 68 H mostre — 69 H Seul est n. — 70 H. Ramplist — 71 H De p. — 72 C b. li m. ; H Son bien lamaine — 76 H Et ceci vous f. souvenir — 77 H on puet c. — 79 H Nus ne armes — 80 H Hons qui doner — 81 H Si na — 83-84 *manquent dans H.*

---

159 Principibus dubiis subitumque timentibus hostem

Est dare pro muro et solidi muniminis instar.

Non murus, non arma ducem tutantur avarum.

Ce dernier vers est devenu proverbe (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes* t. XXXIV, 1873, p. 42).